

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Intitulé : SY08 - Actualité de la copropriété

Code SY08

Durée : 7h00

Modalité : Classe virtuelle

Public : Syndics et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques :

- S'approprier l'actualité juridique de la copropriété relevant de la jurisprudence, de l'évolution légale et réglementaire.

Pré-requis :

- **Avoir des connaissances de base en gestion de copropriété et en droit immobilier.**
- **Être impliqué dans des missions de syndic ou d'administration de biens.**
- **Souhaiter approfondir sa compréhension des impacts de la loi ELAN et des évolutions réglementaires en copropriété.**

Programme :

1- La loi ELAN et ses textes d'application.

1.1 - Impacts pour le syndic.

- Le contrat de syndic et les honoraires.

- La fin du mandat (modalités de résiliation).

- La mise en concurrence.

- La conservation des archives et leur transmission.

- Lutte contre les marchands de sommeil.

- Sanction en cas de défaut de transmission des documents au conseil syndical.

- Contenu de l'extranet.

- L'engagement de la responsabilité du syndic.

1.2 - Impacts financiers.

- Le compte bancaire séparé.

- Répartition des charges.

- Les charges incombent au seul copropriétaire.

- Utilisation du fonds travaux.

- Sanction en cas d'impayés (exigibilité immédiate).

- Le privilège du syndicat.

- Distribution du prix issu de la vente d'une partie commune.

1.3 - Qualification des parties de l'immeuble.

- Lot de copropriété.

- Lot transitoire.

- Parties communes spéciales.

- Parties communes à jouissance privative.

- Mise à jour du règlement de copropriété.

1.4 - Assemblée générale.

- Convocation à la demande d'un copropriétaire.

- Délégations de vote (nombre et subdélégation) et représentation des copropriétaires (démembrement).

- Interdiction pour la prise de mandat.

- Visioconférence et vote par correspondance.

- Modification des règles de majorité.

- Les travaux privatifs d'accessibilité.

- L'installation de la fibre optique.
 - Notification des PV.
 - Prescription des actions personnelles.
- 1.5 - Délégation de pouvoir au conseil syndical.
- 1.6 - Colonne montante électrique.
- 1.7 - Carnet numérique.
- 1.8 - Individualisation des frais de chauffage et de refroidissement (compteur et répartiteur).
- 1.9 - Entrée en vigueur du statut.
- 1.10 - Les régimes spécifiques.
- Les copropriétaires « tertiaires ».
 - Les petites copropriétés.
 - Les copropriétés à deux.
- 2 - La jurisprudence en matière de copropriété (en fonction de l'actualité).
- 3 - Les autres textes impactant la copropriété (en fonction de l'actualité).

Moyens pédagogiques : Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant.

Moyens d'évaluation : Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation. Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Matériel nécessaire : Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

A propos de UN + Formations :



PROGRAMME DE FORMATION

UN+ Formations C/O UNIS - 4 Rue de la République - 69001 LYON

04 12 05 72 90 | 9h - 12h et 14h - 17h

contact@unplus.fr

L'accueil des personnes en situation de handicap :

UN + Formations met en œuvre les solutions les plus adaptées pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder facilement à nos formations.

Notre référente handicap vous accompagnera grâce à un plan d'actions adapté à chaque situation de handicap, en collaboration avec nos partenaires et notre équipe pédagogique.

Dernière MAJ : 17/12/2024

FORMATIONS